

LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

Date : **Jeudi 15 Avril**

Intervenants : Olivier Tésorière, titulaire du diplôme d'architecte, urbaniste au CAUE 72 & Stéphane Fougeray, paysagiste concepteur au CAUE 72

Horaires : 1 journée : 8h45-12h30 / 14h00 - 16h00

Tarif : 130 euros (déjeuner compris)

Lieu : Maison de quartier Édith-Piaf, salle 2, rue de l'Esterel, Le Mans.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Sans être pour autant des spécialistes, les élus sont en charge de l'aménagement des territoires. Cette formation a pour but de leur apporter une vue d'ensemble et un vocabulaire spécifique. Ils seront ainsi en mesure de comprendre les logiques et stratégies de planification et d'aménagement qui s'appliquent à leurs projets. En détaillant les différents documents d'urbanisme, les jeux d'acteurs, les aspects historiques et les enjeux contemporains, la formation permet également d'appréhender les marges de manœuvre de l'action publique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principaux enjeux des champs de l'urbanisme : thématiques transversales, temporalités...
- S'approprier les principes de la hiérarchie des normes d'urbanisme et de l'indépendance des législations (code de l'urbanisme, code de l'environnement...)
- Identifier les principaux outils en matière d'urbanisme (planification et aménagement) et comprendre leur finalité et leurs liens
- Identifier les logiques des acteurs publics et privés de l'aménagement (objectif, rôle et missions), repérer les autorités compétentes et les partenaires potentiels

PROGRAMME

PARTIE I - QUELQUES PRÉALABLES

- Accompagner le sens de l'action publique
- Principaux concepts et définitions
- Ambitions et finalités

PARTIE II - L'URBANISME : UN CHAMP DISCIPLINAIRE ENCADRÉ

- Un champ disciplinaire à renouveler dans un contexte d'urgences sociétales
- Les invariants du projet d'urbanisme

PARTIE III - LE CADRE LÉGISLATIF

- L'esprit des lois
- Un cadre législatif au service de l'intérêt commun, entre obligation et incitation ?

PARTIE IV - L'EMBOITEMENT DES ECHELLES ET DES OUTILS

- L'emboitement des documents d'urbanisme
- Urbanisme : les principaux outils pré-opérationnels et opérationnels
- Des outils de gouvernance

PARTIE V - POUR ALLER PLUS LOIN

QUELQUES OUTILS SPECIFIQUES AU LOGEMENT